



DOSSIER DE PRESSE

Nouveau collège Do Mistrau SUZE-LA-ROUSSE

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

UN COLLÈGE INTÉGRÉ AU PAYSAGE

..... P6

UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EXEMPLAIRE

..... P8

DE NOUVEAUX ESPACES D'APPRENTISSAGE

..... P10

SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS

..... P12

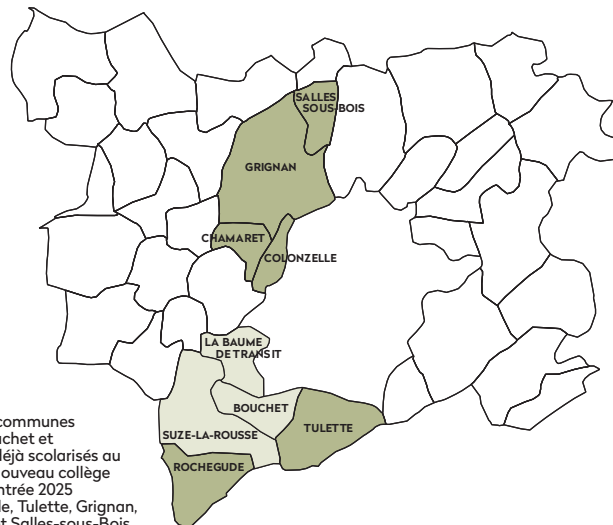
FINANCEMENT ET ENTREPRISES

..... P14

Après le collège Joséphine BAKER à Saint-Donat-sur-l'Herbasse en 2022 et le collège de l'Hermitage à Mercurol-Veaunes en 2023, le Département ouvre un troisième collège neuf à Suze-la-Rousse en 2025.

Construit en remplacement du collège Do Mistrau, ce nouvel établissement d'une **capacité de 550 élèves** accueille les effectifs de l'ancien collège et les élèves drômois précédemment scolarisés dans le Vaucluse. Conçu par l'architecte Rudy RICCIOTTI, auteur, entre autres, du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille ou du stade Jean Bouin à Paris, le collège situé à l'entrée ouest de la commune s'intègre totalement dans le paysage pour satisfaire aux exigences des Bâtiments de France en raison de la proximité du château de Suze-la-Rousse (XI^e siècle).

Co-construit avec les équipes pédagogiques, les élèves et leurs parents, cet établissement offre un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et durable, adapté aux enjeux éducatifs actuels. Les travaux ont débuté en décembre 2022 et se sont terminés à l'été 2025. L'établissement a ouvert ses portes lors de la rentrée 2025.



En plus des élèves des communes de Suze-la-Rousse, Bouchet et La Baume-de-Transit, déjà scolarisés au collège Do Mistrau, le nouveau collège accueillera depuis la rentrée 2025 les jeunes de Rochebude, Tulette, Grignan, Chamaret, Colonzeille et Salles-sous-Bois.



Marie-Pierre MOUTON

Présidente du Conseil départemental de la Drôme

Nous avons fait de la jeunesse une des priorités de notre mandat. En tant que collectivité en charge des collèges, notre rôle est d'offrir les meilleures conditions d'études possibles à nos jeunes. Après Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Mercuro-l-Veunes, nous tenons notre engagement d'ouvrir un troisième établissement neuf en quatre ans, avec le nouveau collège Do Mistrau à Suze-la-Rousse.

Cette construction est l'aboutissement de nombreuses années de travail, débutées par une concertation avec les partenaires de l'éducation en collège (élèves, communauté éducative, parents, services du Département...). L'utilisation massive du bois pour la structure et le système de chauffage au bois illustrent l'exemplarité environnementale du Département dans la conduite de ses chantiers et la réalisation des constructions neuves.

Cet investissement de **24 M€** est un engagement fort du Conseil départemental pour la jeunesse. Avec une construction qui répond aux enjeux environnementaux, éducatifs et de confort actuels, le résultat est à la hauteur de nos attentes.

Longue vie à ce nouveau collège Do Mistrau !

CHIFFRES CLÉS

5 500 m² DE SURFACE

550 ÉLÈVES



23 SALLES DE CLASSE
TOUTES ÉQUIPÉES
DE DALLES TACTILES



5 CLASSES DE SCIENCES
ET TECHNOLOGIE

1 ATELIER D'EXPÉRIMENTATION
ET DE TRAVAIL COLLABORATIF
(ACCESSIBLE DEPUIS L'ESPACE PUBLIC)

1 SALLE POLYVALENTE

1 SELF PARTICIPATIF

160 ORDINATEURS INSTALLÉS



1 AIRE DE BUS PERMETTANT
D'ACCUEILLIR 8 VÉHICULES ET
UN PARKING DE 78 PLACES



RUDY RICCIOTTI



Né le 22 août 1952 à Alger, Rudy RICCIOTTI est diplômé de l'école d'ingénieur de Genève (1975) et de l'école d'architecture de Marseille (1980). Pionnier et ambassadeur du béton, il a sublimé cette matière dans de nombreuses réalisations en France et dans le monde. Grand Prix national d'architecture en 2006, Médaille d'or de l'Académie d'architecture, Rudy RICCIOTTI est représentatif de cette génération d'architectes qui allient puissance de création et véritable culture constructive. Le Département des Arts de l'Islam au musée du Louvre (2012), le Stade Jean Bouin à Paris (2013), le Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée à Marseille (2013), ou le Siège de la Fédération Nationale de la Mutualité française à Paris (2024) font partie de ses plus prestigieuses œuvres.

« Il s'agit bien ici, de soumettre les conventions habituelles de représentation de l'institution publique et d'imaginer un bâtiment discret, intégré, voire furtif, disparaissant dans le grand paysage et ne révélant sa nature profonde d'équipement public que dans une proximité d'usage, « à hauteur d'homme ».

Il est donc légitime d'écarter les attributs simplistes d'une urbanité conventionnelle (alignements sur rue, façades ordonnancées, entrée monumentale, surdensité...) comme composition étrangère à un paysage champêtre paisible et vénérable.

Le parti lisible, le tracé précis, identifiable bien qu'estompé, œuvrent comme la lecture d'un site archéologique où le simple accident de terrain révèle, en prenant de la hauteur, le dessin oublié d'une structure disparue. Tumulus, cairns, oppidum symbolisent ces artefacts ancestraux mêlant topographie et construction dans le même dessin d'une architecture tellurique faisant corps avec la nature.

Pour autant ce collège ne peut se contenter de disparaître. Il désigne donc la cour de « récréation », transcription enfantine de la place publique de la cité, icône consensuelle et légitime de cette institution, comme un marqueur de l'identité du projet. Ce vaste impluvium planant, à l'horizontalité parfaite, signale la présence de l'édifice et révèle par la pureté de ces lignes la richesse du site naturel où il s'inscrit, révélant ainsi, sans excès, l'identité monumentale du bâtiment. »

Rudy RICCIOTTI



UN COLLÈGE
INTÉGRÉ DANS
LE PAYSAGE

Afin de satisfaire aux exigences des Bâtiments de France en raison de la proximité du château de Suzela-Rousse (XI^e siècle), le collège est parfaitement intégré dans son environnement naturel grâce à une topographie artificielle.

L'établissement est construit autour d'un grand impluvium romain qui forme la cour de récréation. Le décaissement de neuf grandes failles et l'utilisation des remblais pour la réalisation de toitures végétalisées offrent un bâtiment de deux niveaux avec d'un côté les espaces de vie (foyer, restaurant scolaire, salle polyvalente) et de l'autre les espaces d'enseignement.

En plus de permettre un confort thermique (lire ci-après), cette configuration originale préserve la cour intérieure des vents froids en hiver.





**UNE PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE EXEMPLAIRE**

**Acteur majeur des transitions,
le Département de la Drôme applique
une conscience environnementale forte à
l'ensemble de ses politiques,
en particulier les nouvelles constructions.**

Ce nouveau collège se distingue par ses performances énergétiques. Afin de réduire son empreinte carbone, le Département a eu recours au bois pour la charpente (Bois des Alpes et du Vercors), les murs, les planchers ou les cloisons (bois français). Un béton bas carbone a été utilisé pour la structure. L'utilisation de matériaux biosourcés (bois, isolants à base de fibres végétales), une conception bioclimatique, une isolation renforcée et un système de chauffage avec deux chaudières à bois permettent au collège d'être classé E2C1.

Chaque salle de classe est équipée d'un système de ventilation avec prétraitement de l'air via un puits climatique et une centrale de traitement d'air. Des sondes de CO₂ assurent un contrôle automatisé de la qualité de l'air. Ces choix ainsi que la topographie du bâtiment offriront aux collégiens un confort thermique optimisé toute l'année. La proximité du château n'a pas permis de mettre en place des panneaux photovoltaïques.

EN CHIFFRES

1 500 M²

DE COUR DE RÉCRÉATION

9

GRANDES FAILLES DÉCAISSÉES

18 750 M³

DE REMBLAI

2 100 M³

DE BOIS

3 300 M²

DE TUILES



DE NOUVEAUX ESPACES D'APPRENTISSAGE

Co-construit avec la communauté éducative dès le lancement du projet, ce collège s'appuie sur des espaces ouverts et mutualisables. Les classes sont spacieuses, lumineuses et équipées de matériels innovants (tableaux numériques et chaises modulables), dans une configuration adaptée aux nouveaux usages. Le collège est équipé en mobilier scolaire et administratif neuf, pour un montant de **739 420 €**. Le choix des équipements a été réalisé en concertation avec l'équipe de direction de l'établissement.



— 11



UN « COLLÈGE APPRENANT »

En tant qu'acteur de l'éducation et de l'insertion, le Département souhaite rapprocher ses politiques dans ces deux domaines. Après une expérimentation réussie à Mercurol-Veunes, le Département a souhaité inscrire le collège de Suze-la-Rousse dans une démarche de « collège apprenant ». Six personnes salariées de l'association Ancre dans le cadre d'un parcours de retour à l'emploi seront ainsi accueillies et formées aux métiers de l'entretien et de la restauration collective au sein du collège.



SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS

En plus du bâtiment du collège, le Département a réaménagé les voiries et cheminements d'accès à proximité de l'établissement, dont un accès en mode doux depuis le centre-ville. Le chantier de déviation routière de Suze-la-Rousse a également été lancé en 2024, pour une mise en service prévue en 2027. L'ensemble desservira de manière plus sécurisée ce nouveau collège ainsi que les équipements publics situés à proximité (salle des fêtes, gymnase, terrains de sport). Un projet de rénovation et d'extension du gymnase communal actuel est par ailleurs à l'étude en lien avec la commune.





FINANCEMENTS
ET ENTREPRISES

Le montant total du projet atteint 24 M€, financés par :



LE DÉPARTEMENT

**le Département
à hauteur de
21,3 M€**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**l'État dans le cadre de
la Dotation de soutien
à l'investissement des
départements (DSID)
1,2 M€**

**la commune de
Suze-la-Rousse pour
1,7 M€**

Abords, aire de bus, parvis et espaces extérieurs, en partie pris en charge par la Région à hauteur de **515 000 €** et par l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local à hauteur de **300 000 €**

Le Département de la Drôme a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération y compris des travaux sur les abords du collège (aire de bus, parking, parvis...).

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Conseil départemental de la Drôme

CHEF DE PROJET BÂTIMENT

M. Christophe OLIVEIRA

CHEF DE PROJET UTILISATEUR

Mme Anne-Catherine LOMBART

CO-MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Suze-la-Rousse

MM. RIEU et MEDINA, maires

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

AGENCE Rudy RICCIOTTI, Bandol (83)

ARCHITECTE

Agence Rudy RICCIOTTI

CHEF DE PROJET ARCHITECTE

M. Christophe KAYSER

BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURE

LRING

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUE

BERIM

ACOUSTICIEN

THERMIBEL

BET HQUE

EODD

PILOTE D'OPÉRATION

DRAKKAR INGENIERIE

PAYSAGE

STOA





CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
Yvan Guilhot - yguilhot@ladrome.fr
04 75 79 27 84 / 06 99 23 32 75



LE DÉPARTEMENT

ladrome.fr



Crédit photo : ©Département de la Drôme, ©Cyril Crespeau, ©Eiffage Grand Sud, ©Rudy Ricciotti Architecte
Conception et impression : Département de la Drôme - Sept. 2025
Ne pas jeter sur la voie publique

